



Agenda 21-Marcoussis,
à nous de jouer!

Plan d'action

AGENDA21

Ville de Marcoussis

2011-2014



Sommaire

Introduction.....	p. 4
Rappel Méthodologique : la création du plan d'actions.....	p. 6
Mode d'emploi du document.....	p. 7
Les fiches actions.....	p. 8

FICHE 1 Favoriser la création
d'une boutique en cœur de
village regroupant les acteurs de
l'économie sociale et solidaire.....p. 9

FICHE 2 Développer l'information sur
l'emploi..... p. 10

FICHE 3 Compléter le dispositif
d'accueil des nouveaux habitants.....p. 11

FICHE 4 Réaliser une Journée de
découverte des métiers locaux à
l'École élémentaire.....p. 12

FICHE 5 Faciliter le développement
des échanges entre citoyens.....p. 13

FICHE 6 Réaliser un Agenda 21
scolaire.....p. 14

FICHE 7 Favoriser l'accès
aux nouvelles technologies.....p. 15

FICHE 8 Élaborer un Plan Local
d'Urbanisme avec l'ensemble
des citoyens..... p. 16

FICHE 9 Créer d'un observatoire
des loyers et des charges.....p. 17

FICHE 10 Élaborer un Guide de
l'Habitat durable.....p. 18

FICHE 11 Assurer la maîtrise énergétique
des bâtiments publics..... p. 19

FICHE 12 Intégrer une démarche
environnementale pour le projet
d'extension et de requalification
du fond des Près.....p. 20

FICHE 13 Partager un espace de
circulation en cœur de village.....p. 21

FICHE 14 Favoriser le covoiturage.....p. 22

FICHE 15 Promouvoir l'utilisation
des liaisons douces.....p. 23

FICHE 16 Aménager les
voies cyclables.....p. 24

- FICHE 17** Sécuriser les circulations piétonnes p. 25
- FICHE 18** Moderniser l'éclairage public p. 26
- FICHE 19** Impulser l'amélioration des transports collectifs locaux p. 27
- FICHE 20** Lutter contre les dépôts sauvages p. 28
- FICHE 21** Favoriser la consommation de productions locales p. 29
- FICHE 22** Accompagner le dynamisme du commerce en cœur de village p. 30
- FICHE 23** Accueillir les nouvelles activités économiques p. 31
- FICHE 24** Développer les jardins partagés p. 32
- FICHE 25** Insérer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics p. 33
- FICHE 26** Organiser une gestion globale des déchets verts des professionnels locaux p. 34
- FICHE 27** Développer le compostage p. 35
- FICHE 28** Poursuivre l'action zéro pesticide à l'échelle territoriale p. 36
- FICHE 29** Sensibiliser aux richesses de la Sallemouille p. 37
- FICHE 30** Élaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts p. 38
- FICHE 31** Favoriser l'introduction des abeilles p. 39
- FICHE 32** Créer une vigne sur la côte de l'escargot p. 40
- FICHE 33** Préserver la ressource eau p. 41
- FICHE 34** Créer un plan Communal de sauvegarde p. 42
- FICHE 35** Communiquer autour de l'Agenda 21 p. 43

Édito

La commune de Marcoussis souhaite devenir un village exemplaire en matière de développement durable. L'équipe municipale s'est engagée dans cette voie avec la volonté d'associer l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi dès 2008, les premières réflexions ont été menées pour traduire cette volonté dans un Agenda 21, véritable feuille de route pour entrer dans le 21^e siècle de manière durable et soutenable.

Une large consultation des Marcoussissiens, des associations, des représentants du monde socio-économique a ponctué les différentes étapes d'élaboration de cet Agenda 21. Le Conseil municipal des enfants, le Conseil des sages, le service jeunesse, le personnel communal ont été associés à ce projet. Les acteurs locaux ont ainsi pu faire connaître leurs attentes et propositions à l'occasion de rencontres individuelles, de réunions de travail, des Apéros du Développement Durable, des cafés citoyens ou encore au travers du questionnaire adressé à la population.

Pour mener ce vaste chantier, déterminant pour notre village, l'équipe municipale s'est appuyée sur un comité technique, associant des

partenaires comme le Conseil Général et la Région, un comité de pilotage et enfin un comité partenarial regroupant des représentants du monde associatif et des acteurs socio-économiques. Gage de qualité, les élus ont voulu que l'Agenda 21 soit élaboré en suivant le cadre de référence défini par le Ministère de l'environnement pour les projets territoriaux de développement durable.

Après un rappel méthodologique sur la construction des actions et un bref mode d'emploi, ce document rassemble les 35 actions qui constituent l'Agenda 21 de Marcoussis.

L'Agenda 21 est par essence évolutif. Il repose sur un diagnostic, photographie à un instant donné ayant permis d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire. En ce sens, il n'a pas pour objet de décrire l'ensemble des actions menées par la municipalité. C'est ainsi que, dans les domaines identifiés comme une force pour Marcoussis, aucune action ne figure dans l'Agenda 21. Pour ne citer que quelques exemples, il est ainsi de l'accessibilité, la diversité, la richesse et l'attractivité des offres culturelles et de loisirs, tout comme la valorisation et la coordination du monde associatif.

Il convient dès lors que chacun puisse s'approprier cet Agenda 21 pour ensemble faire de notre village un lieu de partage, d'innovation, plus respectueux de notre planète et de ses habitants !

Olivier Thomas
Maire de Marcoussis

Rappel Méthodologique : la création du plan d'actions

Après avoir réalisé un diagnostic¹ permettant d'identifier les forces et les pistes d'amélioration de notre territoire, quatre chantiers prioritaires ont été identifiés pour Marcoussis :

- l'aménagement du territoire au service d'un cadre de vie de qualité
- des activités économiques contribuant à la vitalité de la commune
- la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs à la vie de la cité
- l'exemplarité des pratiques et des politiques de la ville

De ces quatre chantiers, 20 objectifs prioritaires ont été identifiés rappelés ci-après :

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	✕	Accès de tous au marché du travail	✕
Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	✕	Intégration des acteurs économiques sur le territoire	✕
Déplacements et accessibilité du territoire en transports en commun	✕	Civisme au quotidien	✕
Pérennisation et développement des déplacements	✕	Cadre de vie et bien-être de chacun, et question du lien santé - environnement	✕
Maillage et entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	✕	Accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	✕
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	✕	Vitalité des commerces et services de proximité	✕
Gestion des milieux naturels et semi-naturels	✕	Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	✕
Gestion des dépôts sauvages	✕	Gestion durable des déchets ménagers	✕
Partage des voies de circulation	✕	Changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	✕
Lutte contre le logement précaire et insalubre	✕	Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	✕

Les élus et les services ont alors, en associant la population, déterminé différentes pistes d'actions qui répondent à ces objectifs prioritaires. Les cafés citoyens, organisés en mai 2010, ont été l'occasion pour les Marcoussisais d'être force de propositions.

Des pilotes politiques et administratifs ont été nommés pour chaque piste d'actions identifiée. Grâce à une formation dispensée par le bureau d'études nous ayant accompagné au cours de l'élaboration de notre Agenda 21, les pilotes administratifs ont pu mener une étude de faisabilité technique et financière des pistes d'actions et de construire l'architecture des fiches. Un travail rédactionnel a alors été mené en étroite collaboration entre les services municipaux, les partenaires pilotes d'actions et les élus.

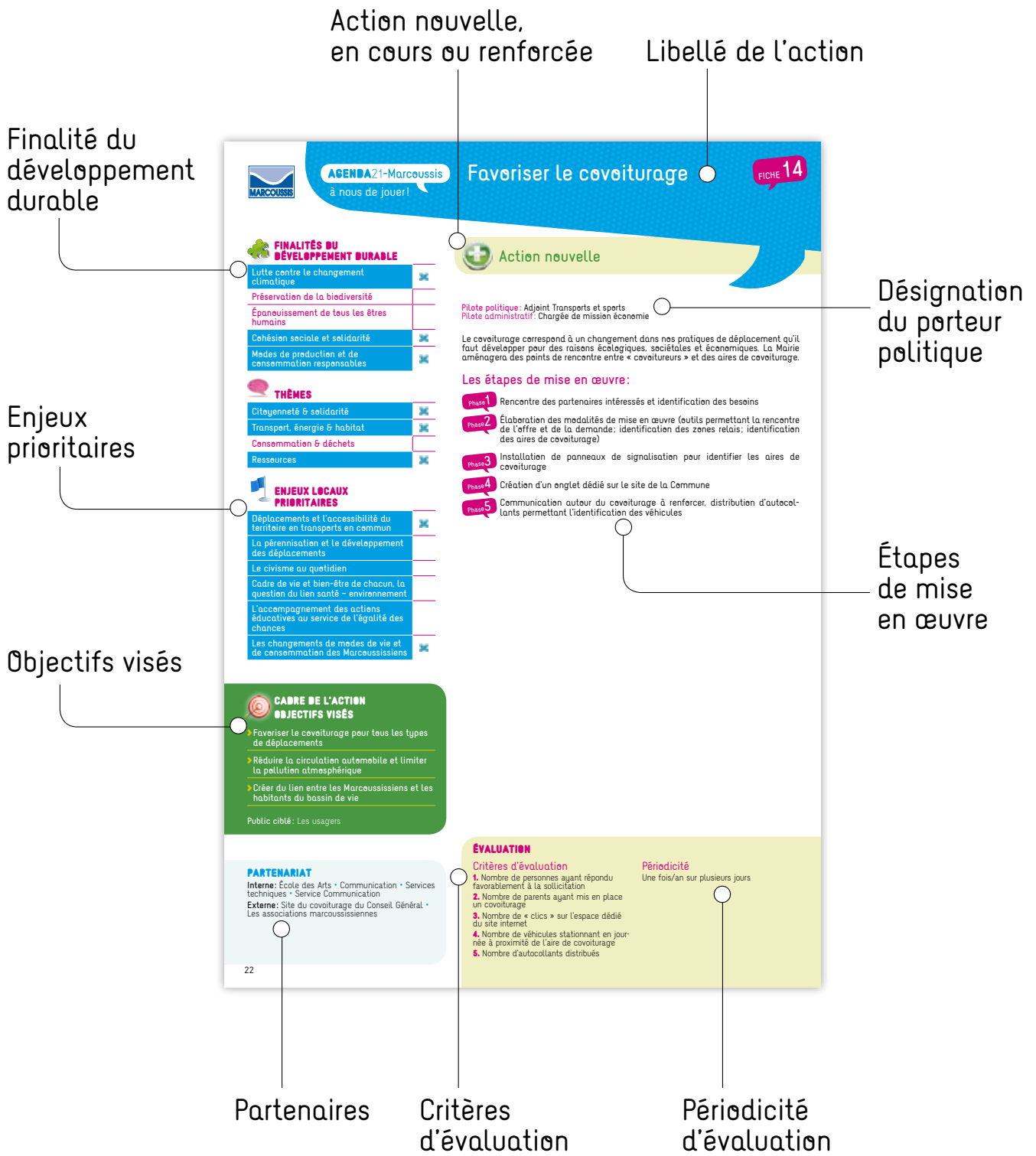
Au final, l'Agenda 21 se compose de 35 fiches actions issues de cette coproduction de longue durée. Certaines sont des actions nouvelles, d'autres sont des actions connaissant un renforcement dans leurs objectifs et/ou dans leur réalisation.

La mise en œuvre de ce programme d'actions, échelonnée jusqu'en 2014, va impliquer la participation de tous, habitants, acteurs politiques, économiques, sociaux...

¹Le diagnostic a été validé par le Conseil Municipal le 25 novembre 2009.

La synthèse est consultable sur le blog de l'Agenda 21 (www.marcoussis.fr/agenda21)

Mode d'emploi du document



AGENDA21+Marcoussis à nous de jouer!

Favoriser le covoiturage FICHE 14

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité
- Modes de production et de consommation responsables

THÈMES

- Citoyenneté & solidarité
- Transport, énergie & habitat
- Consommation & déchets
- Ressources

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

- Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun
- La pérennisation et le développement des déplacements
- Le civisme au quotidien
- Cadre de vie et bien-être de chacun. La question du lien santé - environnement
- L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances
- Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisseries

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

Favoriser le covoiturage pour tous les types de déplacements

- Réduire la circulation automobile et limiter la pollution atmosphérique
- Créer du lien entre les Marcoussisseries et les habitants du bassin de vie

Public ciblé: Les usagers

PARTENARIAT

Interne: École des Arts • Communication • Services techniques • Service Communication

Externe: Site du covoiturage du Conseil Général • Les associations marcoussisseries

22

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le covoiturage correspond à un changement dans nos pratiques de déplacement qu'il faut développer pour des raisons écologiques, sociétales et économiques. La Mairie aménagera des points de rencontre entre « covoitureurs » et des aires de covoiturage.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1:** Rencontre des partenaires intéressés et identification des besoins
- Phase 2:** Élaboration des modalités de mise en œuvre (outils permettant la rencontre de l'offre et de la demande; identification des zones relais; identification des aires de covoiturage)
- Phase 3:** Installation de panneaux de signalisation pour identifier les aires de covoiturage
- Phase 4:** Création d'un onglet dédié sur le site de la Commune
- Phase 5:** Communication autour du covoiturage à renforcer, distribution d'autocollants permettant l'identification des véhicules

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes ayant répondu favorablement à la sollicitation
2. Nombre de parents ayant mis en place un covoiturage
3. Nombre de « clics » sur l'espace dédié du site internet
4. Nombre de véhicules stationnant en journée à proximité de l'aire de covoiturage
5. Nombre d'autocollants distribués

Périodicité

Une fois/an sur plusieurs jours

Les fiches actions



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X

Ressources



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	X
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Vitalité des commerces et services de proximité	X
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir et favoriser le développement de l'Économie Sociale et Solidaire, notamment grâce à la vente de ses produits
- Développer une offre locale de commerce de proximité
- Sensibiliser à une autre forme de consommation

Public ciblé: Marcoussisiens - Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

PARTENARIAT

Interne: Service Urbanisme • Service Communication • Services techniques • Maison de l'emploi

Externe: Conseil régional • Conseil général • ESAT (Établissement Social d'Aide par le Travail) La vie en herbe • Potagers de Marcoussis • Artisans du Monde • Plan Local d'Insertion Économique



Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe Solidarité, Logement et petite Enfance

Pilote administratif: Chargée de mission Économie

Rapprocher et rassembler les structures sociales et solidaires au centre du bourg leur permettrait de créer un lien visible avec la population et de valoriser leurs activités.

Cette action consiste à accompagner les différents acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans la définition de leur projet de « boutique solidaire » :

- définition des besoins de chaque acteur ;
- étude financière et technique ;
- montage juridique ;
- moyens humains à mettre en œuvre (création d'emplois accompagnés).

Les étapes de mise en œuvre:

Phase 1

Définition du projet
Identification des acteurs
Études des options techniques et financières

Phase 2

Recherche ou création d'un local en cœur de village

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Chiffre d'affaires
2. Nombre d'acteurs participants au projet
3. Taille de l'espace commercial
4. Nombre d'emplois créés dans le cadre du projet
5. Évolution du chiffre d'affaires lié aux ventes
6. Évolution du nombre d'adhérents des différentes associations concernées

Périodicité d'évaluation

- À la mise en place du projet et un an après
- Puis une fois par an

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Accès de tous au marché du travail	X
Intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer l'accès aux offres d'emploi pour les demandeurs d'emploi sur le territoire de Marcoussis
- Rapprocher l'offre et la demande des Marcoussisais

Public ciblé: Les demandeurs d'emploi et les employeurs



Action nouvelle

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Directrice de la solidarité

Les missions de la Maison de l'Emploi consistent à regrouper les différentes offres d'emplois et de stages du territoire, puis de les communiquer aux employeurs et aux demandeurs d'emploi. La mise en ligne des offres sur le site de la Commune est un des moyens à mettre en place.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Étudier la faisabilité technique et juridique de la mise en ligne des offres d'emploi
- Phase 2** Créer un outil de contrôle (fiche type à remplir sur le site) afin d'obtenir les renseignements nécessaires des recruteurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service informatique • Service développement économique

Externe: PLIE • Pôle emploi • Mission locale • Les employeurs locaux (artisans, entreprises, associations...)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de « clics » de la rubrique « emploi à Marcoussis »
2. Nombre de personnes ayant trouvé un travail ou un stage par ce biais
3. Nombre d'offres mises en ligne

Périodicité

Le bilan d'activité annuel de la Maison de l'emploi

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants
- Faire participer les habitants à la vie du village
- Faire découvrir les richesses associatives et les services publics aux nouveaux habitants.

Public ciblé: Les nouveaux habitants

PARTENARIAT

Interne: Service scolaire • Service affaires générales • Service Urbanisme • Élus

Externe: Association Historique de Marcoussis • Le Syndicat d'initiative



Action en cours

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Le sentiment d'intégration conduit plus facilement les nouveaux habitants à participer aux activités, aux événements de la Commune et à prendre une part d'engagement et de responsabilité en son sein. Des rencontres avec les élus sont organisées pour présenter le milieu associatif et les services municipaux.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les nouveaux habitants
- Phase 2** Organiser une rencontre régulière entre élus et nouveaux habitants pour présenter la ville, les services et les associations
- Phase 3** Remettre des documents (annuaires associatifs, plaquettes des structures culturelles, plans etc..) aux Marcoussisiens
- Phase 4** Convier les nouveaux habitants aux vœux (lettre personnalisée)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

- Nombre d'habitants présents aux réunions de présentation
- Nombre de prises de contact suite à la journée d'accueil

Périodicité d'évaluation

- Taux de satisfaction à l'issue de chaque rencontre
- Taux de nouveaux habitants dans les adhérents des associations au bout d'une année de présence à Marcoussis

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X



Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Responsable des affaires scolaires

Un parcours de découverte des métiers sera proposé aux élèves de CM1 et CM2 de Marcoussis. Les enfants auront alors une première approche sur le monde professionnel d'un point de vue théorique et dialogueront avec les acteurs socio-économiques locaux. Ces échanges pourront déboucher sur des ateliers à moyen terme.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontrer les personnes intéressées par le projet et susceptibles d'y participer: artisans, commerçants, professions libérales, services communaux, industriels, agriculteurs, entrepreneurs
- Phase 2** Mobiliser et sensibiliser l'équipe éducative pour assurer ensemble l'élaboration et l'exécution du projet
- Phase 3** Mettre en place un forum des métiers

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire découvrir la richesse des savoir-faire locaux et des différents secteurs d'activités de l'artisanat, de l'entreprise et du commerce
- Découvrir des métiers
- Créer des liens entre l'école et les professionnels locaux

Public ciblé: Les classes de CM1 et CM2 de la Commune

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Services communaux • Assistants municipaux • Élémentaires
 Service développement économique

Externe: Équipe éducative des écoles • Commerçants, artisans locaux, professions libérales, agriculteurs • Pompiers volontaires...

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants (commerçants locaux et élèves)
2. Réponse au questionnaire élaboré conjointement avec les équipes enseignantes

Périodicité

Après chaque forum

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

➤ Créer du lien entre Les Marcoussissiens pour développer des services d'échange et d'entraide à but non lucratif

Public ciblé: Les habitants

PARTENARIAT

Interne: Service communication • blog Agenda 21
• Direction de la solidarité • Service jeunesse

Externe: La Maison pour tous • Jardiniers de France



Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La commune de Marcoussis et la Maison Pour Tous proposent à tous les habitants de participer à un système d'échange et d'entraide à Marcoussis. Il s'agit de favoriser l'échange de biens et de services, à but non lucratif, au sein d'un groupe composé de citoyens volontaires, en recueillant leurs offres et leurs besoins. Les participants ne doivent pas manquer de communiquer et de devenir les porteurs de cette démarche.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les besoins des Marcoussissiens.
- Phase 2** Déterminer des heures et lieux appropriés selon les types d'échanges, ainsi que la structure porteuse, (par exemple, la Maison Pour Tous)
- Phase 3** Sélectionner et créer des outils qui favorisent cette démarche comme un « forum du troc » en ligne sur le site de la structure porteuse
- Phase 4** Établir une classification des échanges existants pour orienter au mieux les demandes

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants
2. Nombre d'échanges
3. Nombre de types d'échanges

Périodicité d'évaluation

Annuelle



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modèles de production et de consommation responsables	



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner le corps enseignant dans son programme d'éducation au développement durable
- Décliner le concept du développement durable dans le fonctionnement et la pratique quotidienne des usagers de l'école

Public ciblé: Les élèves des écoles élémentaires, Les enseignants, le personnel, les parents

PARTENARIAT

Interne: Blog Agenda 21 • Service scolaire

Externe: Éducation nationale • Agence des espaces verts • Conseil général • Syndicat d'Initiative du Val d'Orge • Association Parents d'élèves • Association Éducation à l'Environnement et au Développement Durable • Association de Marcoussis en Faveur des Amitiés Internationales • Les Grenouilles de la Sallemouille



Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable et Adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse

Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Créer un Agenda 21 scolaire contribuera à la mise en œuvre d'actions concrètes touchant à la fois l'usage des locaux, l'organisation de la vie scolaire et les contenus pédagogiques. Cet outil s'inscrit dans la démarche éducative et d'accompagnement à la diffusion des valeurs du développement durable.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Signature d'une charte d'engagement; inspecteur académique, enseignants, élus (impulsion)
- Phase 2** Création du comité de pilotage; représentant élèves, parents, enseignants (comité de pilotage)
- Phase 3** Diagnostic consommation eau, énergie etc., élèves, enseignants, services communaux (diagnostic)
- Phase 4** Identification des atouts et faiblesses; pilote, enseignants, élèves (définition des axes de progrès)
- Phase 5** Élaboration du premier plan d'action. (Exemples: fournitures éco-labélisées, potager écologique, création de nichoirs...)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions établies et programmées pour l'année suivante
2. Nombre de participants investis sur une année scolaire
3. Nombre d'Agenda 21 scolaires réalisés

Périodicité

À chaque réunion du comité de pilotage Agenda 21 scolaire

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mobiliser les fournisseurs d'accès pour qu'ils développent le haut débit sur le territoire de la Commune
- Former et accompagner les seniors dans l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Développer les Tableaux Blancs Interactifs dans les écoles.
- Communiquer en direction des Petites et Moyennes entreprises sur les usages du numérique.
- Favoriser l'équipement et la formation des foyers défavorisés en facilitant le reconditionnement des ordinateurs usagés et l'accès à l'internet (WiFi communautaire)

Public ciblé: Tout public et en particulier les seniors et les foyers défavorisés, les scolaires, les petites et moyennes entreprises

PARTENARIAT

Interne: Service informatique • Service technique
Service juridique • Service développement économique • Blog Agenda 21

Externe: Opérateurs de téléphonie • État • Département • Région • Association d'usager, mécénat • La Maison pour tous • Direction de la solidarité • Éducation nationale • Entreprise d'insertion



Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies
Pilote administratif: Directeur des services techniques

L'action vise à améliorer le maillage de nœuds de raccordement d'abonnés afin d'amplifier le signal ADSL permettant un accès à tous aux nouveaux éléments de communication et d'information.

Par ailleurs, faute de compétences ou de pouvoir accéder aux équipements, certains citoyens peuvent être pénalisés en ne pouvant pas recourir aux nouvelles technologies de l'information et de communication. Le manque d'accès à ce moyen d'information, de communication est une forme d'exclusion qu'il convient de réduire. Les possibilités d'intégration économique, sociale et professionnelle sont de fait limitées.

À l'heure actuelle, l'usage de l'ordinateur et des applications qui en découlent est devenu indispensable dans le quotidien de tous. C'est pourquoi, quatre mesures sont proposées: le **développement des formations** en structure associative et chez le particulier, le **reconditionnement** des anciens ordinateurs et la mise à disposition des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires, l'équipement de tous les sites municipaux permettant l'accès communautaire au réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Se conformer à la réglementation sur l'usage communautaire du WIFI
- Phase 2** Recenser les besoins et les offres de formation (diagnostic de territoire)
- Phase 3** Réaliser la carte de réception du signal ADSL. Établir une cartographie permettant de localiser les secteurs et équipements ayant le meilleur rendement de diffusion des ondes
- Phase 4** Identifier les sources de gisement des ordinateurs
- Phase 5** Développer le partenariat avec une entreprise d'insertion pour le reconditionnement:
 - récupérer ces ordinateurs en interne (mairie et services) et en externe (appel aux entreprises) et définir les modalités (définition d'un ordinateur complet)
 - définir les modalités de reconditionnement (interne, externe)
 - définir les conditions de ressources des bénéficiaires
 - faire une offre via la direction de la solidarité et la Maison des solidarités
 - reconditionner les ordinateurs en fonction de la demande
- Phase 6** Conforter la Maison pour tous dans son rôle d'établissement public numérique
- Phase 7** Organisation d'un événement fédérateur en partenariat avec le CCAS et le Conseil général
- Phase 8** Augmenter le nombre de tableaux blancs interactifs dans les écoles
- Phase 9** Définir un programme de financement avec les partenaires privés
- Phase 10** Établir un programme de travaux, budgétiser un programme pluriannuel d'équipement

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Pourcentage de la population raccordée
2. Pourcentage des entreprises raccordées
3. Nombre de N.R.A (Nœuds de Raccordement d'Abonnés) créés
4. Niveau du débit
5. Nombre de bâtiments équipés
6. Indice de satisfaction à renseigner (modèle à créer)
7. Nombre de personnes ayant suivi des formations (voir avec la Maison pour tous)
8. Nombre de personnes ayant acquis

un ordinateur par l'économie sociale et solidaire

9. Nombre de Tableaux Blancs Interactifs sur la Commune/nombre d'élèves bénéficiaires
10. Évolution du chiffre d'affaires de l'entrée d'insertion reconditionnement

Périodicité d'évaluation

Annuelle



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Recenser les différents milieux (plaine agricole, zone urbanisée, bois...) pour actualiser les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme
- Traduire les volontés en termes de déplacement dans le Projet d'Aménagement de Développement Durable
- Développer la contribution des habitants et des secteurs socio-économiques dans le processus d'élaboration

Public ciblé: Habitants et acteurs socio-économiques

PARTENARIAT

Interne: Élus • Services techniques • Service communication

Externe: Bureau d'étude chargé de l'élaboration du PLU • Acteurs socio-économiques; (habitants, associations, entreprises)



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et projet de Territoire

Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Tout au long du processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une large concertation avec la population sera mise en place. Il s'agit ici de recueillir l'avis de chacun afin de construire un Plan Local d'Urbanisme, reflet d'un consensus.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Organiser avec le bureau d'étude des réunions d'information et des expositions (plan, règlements) sur le Plan Local d'Urbanisme, son utilité, ses enjeux...
- Phase 2** Au cours d'élaboration du PLU, consulter des personnes publiques intéressées
- Phase 3** Recueillir les avis de tout organisme structurant l'aménagement du territoire (habitat, déplacement, urbanisme, architecte etc.)
- Phase 4** Informer les habitants via le journal local, le site Internet...

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes qui auront adressé des contributions
2. Nombre de remarques sur les registres d'enquête publique
3. Nombre de participants aux réunions d'informations
4. Nombre de réunions avec la population

Périodicité

À l'issue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme



FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	



THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	



ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

➤ Développer un outil statistique de connaissance sur le coût du logement afin de permettre une maîtrise des charges et loyers

Public ciblé: Les bailleurs sociaux et privés



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Solidarité, Logement et Petite Enfance
Pilote administratif: Direction de la solidarité

Il s'agit d'établir un observatoire des loyers et des charges, dans un premier temps, dans les logements sociaux, en consultant les bailleurs sociaux. Dans un second temps, il s'agira de l'agréger avec les données du parc locatif privé. La collecte d'information a pour objet de représenter correctement la diversité des situations tant sur le plan de la taille des logements, de leur confort, de leur localisation que de l'ancienneté de leur occupation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Constitution d'un comité de pilotage avec les bailleurs et la Direction de la solidarité, qui pourra ensuite s'élargir aux agences immobilières
- Phase 2** Définition des indicateurs
- Phase 3** Définition des modalités et de la périodicité de remontées des informations
- Phase 4** Sortie des résultats de l'observatoire une fois/an

PARTENARIAT

Interne: Service juridique

Externe: Bailleurs sociaux • Direction Régionale de l'Habitat d'Île-de-France • Caisse d'allocation Familiale • Agences immobilières

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

- 1.** Échelle des loyers et des charges connus sur l'ensemble du parc de logement public et privé
- 2.** Pourcentage des bailleurs sociaux participant à l'étude
- 3.** Pourcentage des agences immobilières participant à l'étude

Périodicité d'évaluation

Rapport d'activité annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Accompagner les particuliers dans la réalisation d'un habitat durable
- Promouvoir les modes de construction alternatifs et respectueux de l'environnement
- Faire connaître les subventions possibles
- Faire connaître l'existence des labels et certifications

Public ciblé: Les habitants

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service technique • Service urbanisme

Externe: Maison de l'habitat • Agence Régionale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France • Espaces Infos Énergie



Action en cours

Pilote politique: Adjointe au développement durable, environnement, Agenda 21
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La Commune souhaite mettre à disposition un guide complet pour faire connaître les outils clés de l'éco-habitat et ainsi faciliter la réalisation des projets des Marcoussisais. Présenté sous la forme d'un livret, le guide sera mis en ligne et actualisé sur l'interface du blog Agenda 21 et le site de la ville.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Élaborer le guide
- Phase 2** Communiquer sur son existence afin d'élargir la diffusion

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de consultations de la version électronique du guide
2. Nombre de demandes de subventions
3. Nombre de déclarations de travaux développement durable déposées à l'urbanisme

Périodicité

Annuelle

Assurer la maîtrise énergétique des bâtiments publics

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
--	---

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réaliser des économies énergétiques dans les bâtiments publics par une optimisation des programmations et des investissements et par une meilleure utilisation de ces bâtiments
- Créer des droits aux certificats d'efficacité énergétique

Public ciblé: Les agents municipaux, les usagers des bâtiments publics

PARTENARIAT

Interne: Services techniques • Les services gestionnaires de bâtiments publics

Externe: La société de maintenance des chaudières • Bureau d'études • Les usagers des bâtiments publics



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint travaux voirie, assainissement et accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directrice adjointe des services techniques

À partir du diagnostic énergétique des bâtiments publics qui a été établi, un plan de gestion doit être dressé. Réduire les consommations énergétiques passe, d'une part, par la sensibilisation des agents communaux et des usagers de ces bâtiments et, d'autre part, par un plan pluriannuel d'investissement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Former et sensibiliser les agents et les usagers
- Phase 2** Établir un Plan de Programmation d'Investissement
- Phase 3** Hiérarchiser les préconisations selon les critères pondérés (gisement d'économie, ancienneté des équipements, activité de la structure, utilisation énergétique, etc.)
- Phase 4** Établir un document pour suivre l'évolution des consommations

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution de la consommation d'énergie par poste de consommation (chauffage, éclairage)
2. Nombre d'agents et d'usagers formés
3. Proportions d'économies réalisées selon les investissements engagés
4. Nombre et valeurs des certificats d'efficacité énergétique émis

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Intégrer une démarche environnementale pour le projet d'extension et de requalification du fond des Près

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Créer un cadre de travail agréable dans la zone industrielle connectée à l'espace urbain
- Intégrer les problématiques du développement durable dans l'aménagement de la zone d'activités

Public ciblé: Les aménageurs, constructeurs et occupants de la zone industrielle

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme • Service techniques • Service Agenda 21

Externe: Conseil Général 91 • Conseil Régional Île de France • Entreprises • Opérateurs



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux finances, Économie et Emploi
Pilote administratif: Chargé de mission économie

L'approche environnementale de l'urbanisme favorise la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement. L'extension et la requalification de la Zone Industrielle du Fond des Près s'inscriront dans cette dynamique.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Étude de réalisation
- Phase 2** Réalisation du permis d'aménager pour l'extension de la Zone Industrielle
Réalisation d'un cahier des charges pour le réaménagement de la rue du Fond des Près. Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du CG 91 et de la région IDF
- Phase 3** Réalisation des travaux d'aménagement de la zone d'extension
Travaux de réaménagement de la rue du Fond des Près
- Phase 4** Fin des travaux
Premières implantations d'entreprises

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de sociétés nouvellement implantées
2. Nombre de parcelles créées
3. Nombre d'arbres plantés et espèces végétales
4. Évolution de la consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
Le civisme au quotidien	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- › Partager la voie piéton/véhicule motorisé/vélo
- › Développer des espaces d'animation au cœur du village
- › Préserver la fluidité de circulation et les zones de stationnements en zone bleue
- › Sécuriser les déplacements des piétons

Public ciblé: Les usagers du cœur du village

PARTENARIAT

Interne: Services communaux (techniques, économique, urbanisme), réunion avec les commerçants et la paroisse

Externe: Bureau d'études et Conseil général

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Urbanisme et Projet de Territoire
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Dans le cadre de la requalification de la RD 446, la commune de Marcoussis souhaite réhabiliter le cœur de village pour un meilleur partage de l'espace tout en préservant la fluidité de la circulation en cœur de village

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Définir le projet avec le Conseil général
- Phase 2** Inscrire le projet dans le nouveau contrat de la route départementale

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Diminution du nombre de véhicules stationnés en centre-ville
2. Augmentation du nombre d'usagers de transports en commun
3. Fluidification du trafic aux heures de pointe
4. Mètre linéaire de voirie pacifiée au cœur du village
5. Diminution du nombre d'infractions (stationnement, vitesse...)
6. Diminution du nombre d'incidents/accidents

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	
Le civisme au quotidien	
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser le covoiturage pour tous les types de déplacements
- Réduire la circulation automobile et limiter la pollution atmosphérique
- Créer du lien entre les Marcoussisais et les habitants du bassin de vie

Public ciblé: Les usagers

PARTENARIAT

Interne: École des Arts • Communication • Services techniques • Service Communication
Externe: Site du covoiturage du Conseil Général • Les associations marcoussisaisiennes

Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le covoiturage correspond à un changement dans nos pratiques de déplacement qu'il faut développer pour des raisons écologiques, sociétales et économiques. La Mairie aménagera des points de rencontre entre « covoitureurs » et des aires de covoiturage.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontre des partenaires intéressés et identification des besoins
- Phase 2** Élaboration des modalités de mise en œuvre (outils permettant la rencontre de l'offre et de la demande; identification des zones relais; identification des aires de covoiturage)
- Phase 3** Installation de panneaux de signalisation pour identifier les aires de covoiturage
- Phase 4** Création d'un onglet dédié sur le site de la Commune
- Phase 5** Communication autour du covoiturage à renforcer, distribution d'autocollants permettant l'identification des véhicules

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes ayant répondu favorablement à la sollicitation
2. Nombre de parents ayant mis en place un covoiturage
3. Nombre de « clics » sur l'espace dédié du site internet
4. Nombre de véhicules stationnant en journée à proximité de l'aire de covoiturage
5. Nombre d'autocollants distribués

Périodicité

Une fois/an sur plusieurs jours

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Un partage des voies de circulation	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la visibilité des liaisons douces
- Augmenter la fréquentation des liaisons douces

Public ciblé: Les usagers et potentiels usagers

PARTENARIAT

Interne: Services espaces verts • Service Communication

Externe: Apprentis Auteuil, Agriculteurs, Triangle Vert • ASM Randonneurs



Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Les liaisons douces ont été créées pour améliorer le cadre de vie. En diminuant les circulations motorisées, les chemins existant doivent être entretenus et connus de tous pour développer davantage leur utilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Refaire le marquage
- Phase 2** Réaliser un plan de maintenance avec de nouveaux partenaires; agriculteurs, apprentis d'Auteuil

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Enquête annuelle de satisfaction
2. Nombre de plans diffusés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
Un partage des voies de circulation	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Favoriser et sécuriser les déplacements vélos pour limiter la circulation automobile
- Relier de manière logique l'ensemble des aménagements cyclables et les stationnements vélos
- Favoriser le bien-être des Marcoussisiens par la pratique d'une activité sportive
- Améliorer la lisibilité des aménagements

Public ciblé: Les pratiquants du vélo ou les potentiels usagers

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Entreprise qui détient le bail voirie • Région pour les cofinancements • Associations • Éducation nationale



Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué aux liaisons douces
Pilote administratif: Directeur des services techniques

Sécuriser les circulations cyclistes en ville permet de faire du vélo une alternative aux voitures et de rendre autonomes dans leur déplacement les jeunes. La mise en place d'accroches sécurisées et la création de voies cyclables favoriseront ce mode de déplacement doux.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identification des lieux dédiés aux cyclistes existants
- Phase 2** Validation des itinéraires maillant le territoire
- Phase 3** Matérialisation des voies cyclables
- Phase 4** Communication auprès de publics ciblés (collégiens, associations sportives et culturelles): distribution de plans + site internet en parallèle aux liaisons douces

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes empruntant les pistes cyclables
2. Nombre de kilomètres sécurisés
3. Nombre de places de stationnement sur le territoire
4. Nombre d'accroches posées

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Un partage des voies de circulation	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes
- Rendre accessibles les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite

Public ciblé: Les usagers empruntant les trottoirs et voiries de la Commune

PARTENARIAT

Interne: Service technique

Externe: Associations • Conseil Général • Usagers de l'espace public



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La sécurisation des circulations piétonnes se fera dans le cadre d'un plan pluriannuel et en conformité avec le plan d'accessibilité.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1 Réalisation du diagnostic d'accessibilité des trottoirs et voiries
- Phase 2 Planification du programme pluriannuel d'investissement
- Phase 3 Recherche de cofinancement
- Phase 4 Réalisation des travaux
- Phase 5 Campagne de communication par le biais des supports municipaux et signalisation sur site

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de plaintes de riverains
2. Mètres linéaires de voies et trottoirs réhabilités et accessibles
3. Nombre d'accidents mettant en cause la responsabilité de la Commune pour mauvais entretien

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire la consommation électrique des éclairages de l'espace public
- Réduire les pollutions lumineuses et contribuer à la préservation de la faune nocturne

Public ciblé: Les usagers des espaces publics et la faune nocturne



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint aux travaux, voirie, assainissement et Accessibilité des handicapés
Pilote administratif: Directeur des services techniques

La nécessité de réduire les consommations d'énergie conduit la Commune à opter pour une rénovation de ses éclairages publics. La réduction des points lumineux conduira à diminuer les coûts et à protéger la faune nocturne.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Réaliser un état de l'éclairage des espaces public de la Commune
- Phase 2** Rechercher les cofinancements
- Phase 3** Établir un programme pluriannuel
- Phase 4** Planifier le remplacement en vue d'obtenir un taux de performance optimal des systèmes d'éclairages
- Phase 5** Programmer les horaires du réseau d'éclairage public
- Phase 6** Communiquer autour de l'action

PARTENARIAT

Interne: Services techniques

Externe: Entreprises prestataires • État • Région • Conseil général • Bureaux d'études • Natureparif

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de points lumineux remplacés
2. Nombre de certificats d'économies d'énergies générés
3. Inventaire de la faune nocturne
4. Évolution de la consommation énergétique

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Un partage des voies de circulation	X
L'accès de tous au marché du travail	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Connaître les besoins des usagers en termes de transports collectifs pour améliorer l'offre de transport en commun à Marcoussis
- Inciter les habitants à moins utiliser leurs véhicules personnels
- Réduire les nuisances liées aux voitures

Public ciblé: Les habitants, Les salariés sur la Commune, Les collégiens

PARTENARIAT

Interne: Service emploi • Service scolaire

Externe: Syndicat des communes pour la défense des transports en commun • Syndicat des transports Île-de-France. (STIF)



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint Transports et sports
Pilote administratif: Chargée de mission économie

La connaissance des déplacements des habitants de Marcoussis ou des personnes qui s'y rendent dans le cadre de leurs activités est un préalable à l'amélioration des transports collectifs, laquelle doit être menée en partenariat avec le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Reprendre le diagnostic établi sur le site du Syndicat des communes pour la défense des transports en commun dans le cadre des transports afin de cerner le fonctionnement du territoire
- Phase 2** Évaluer les besoins d'évolution des transports collectifs sur Marcoussis, notamment pour la desserte des gares RER
- Phase 3** Proposer des pistes d'actions et de modifications et évaluer l'impact financier pour la Commune
- Phase 4** Retour vers le Syndicat des communes pour la défense des transports en commun

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Fréquentation sur les lignes de transports
2. Nombre de cartes scolaires subventionnées par la ville
3. Nombre d'horaires modifiés
4. Nombre d'arrêts ou de lignes modifiés

Périodicité d'évaluation

Un an après l'étude

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
La gestion des dépôts sauvages	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire le tonnage de déchets provenant des dépôts sauvages
- Préserver les espaces boisés et agricoles
- Réduire les interventions nécessaires des services techniques

Public ciblé: Les contrevenants aux codes de la santé publique et de l'environnement

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Blog Agenda 21
• Services techniques

Externe: Le Conseil général • Le triangle Vert



Action à renforcer

Pilote politique: Conseiller délégué à la sécurité, à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chef de la police municipale

189 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées par les services de la ville en 2010. Ces apports illégaux sont un problème récurrent sur le territoire de la Commune. Pour pallier au manque de civisme de certains habitants, entrepreneurs ou artisans, il est nécessaire d'identifier les contrevenants et de les poursuivre.

Aussi, il est envisagé de créer une cellule opérationnelle chargée de:

- cartographier et quantifier les dépôts sauvages ;
- identifier les contrevenants ;
- enlever ou faire enlever les dépôts ;
- poursuivre les contrevenants identifiés.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Constitution de la cellule opérationnelle = sous le pilotage et la coordination de la police municipale, des services techniques et financier
- Phase 2** Développer les relais parmi les agents des services municipaux, des agriculteurs
- Phase 3** Interventions de la cellule opérationnelle
- Phase 4** Arrêté(s) fixant les tarifs d'enlèvement
- Phase 5** Communication sur la responsabilité et sur les grandes opérations

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Évolution du tonnage des déchets sauvages enlevés
2. Évolution du nombre de contrevenants identifiés
3. Évolution du nombre de recours aux services techniques et aux prestataires extérieurs

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer sur la qualité des produits du terroir
- Favoriser les liens entre les producteurs locaux et les consommateurs

Public ciblé: Les agriculteurs, habitants, les producteurs locaux

PARTENARIAT

Interne: Service développement économique

Externe: Chambre d'Agriculture • Agriculteurs membres du Triangle Vert



Action nouvelle

Pilote politique: Conseiller municipal délégué au projet de territoire et Triangle Vert
Pilote administratif: Coördinatrice de l'association Triangle Vert

Pour développer les circuits courts sur le territoire, il est nécessaire de recenser les différents producteurs comme les maraîchers, les potagers. Améliorer la proximité des Marcoussisiens avec les producteurs locaux passe par leur présence sur le marché et en centre-ville. Pour les faire connaître des habitants, des visites et des dégustations seront organisées sur les exploitations.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Recenser les producteurs locaux
- Phase 2** Réaliser une étude de faisabilité sur l'approvisionnement possible de produits locaux dans la restauration
- Phase 3** Utiliser des outils de communication du Triangle Vert et de la Commune pour mettre en avant l'agriculture locale et ses productions

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'événements organisés et de participants
2. Recettes des ventes réalisées par les agriculteurs participants
3. Nombre de types de circuits courts sur la Commune

Périodicité d'évaluation

Au début de chaque année, faire le bilan de l'année écoulée

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La pérennisation et le développement des déplacements	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint à l'artisanat et aux commerces
Pilote administratif: Chargée de mission économie

Le réaménagement de la Place de la République vise à embellir le cœur de village. Par cette initiative, la ville souhaite venir en soutien aux commerçants locaux en les accompagnant dans leur développement et en permettant la création de nouvelles enseignes.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Une étude préalable sera réalisée pour connaître les atouts et faiblesses du commerce local afin de proposer des pistes d'actions
- Phase 2** Réalisation d'un projet architectural
- Phase 3** Dépôt du permis de construire
- Phase 4** Chantiers

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Valoriser l'offre commerciale existante
- Augmenter l'attractivité du commerce local
- Favoriser la fréquentation des commerces

Public ciblé: Les commerçants, artisans et les consommateurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service urbanisme

Externe: Commerçants • Association des Commerçants de Marcoussis • Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne • Cabinet d'étude • Constructeur, porteurs de projets • Agences immobilières • Propriétaires de locaux

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de commerçants présents
2. Nombre d'actions engagées par l'association des commerçants
3. Nombre d'animations portées par l'association des commerçants dans l'année
4. Nombre de commerçants ayant fait une intervention sur leur espace commercial (enseigne, vitrine..)
5. Nombre de commerçants mettant en place un outil de communication (plaque, Internet, carte de fidélité)
6. Nombre d'articles en faveur d'une consommation locale
7. Nombre de locaux commerciaux créés et surfaces créées
8. Taux d'occupation des locaux
9. Nombre d'activités créées et type d'activités

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages: la problématique de l'étalement urbain	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Impliquer des entreprises dans la vie du territoire
- Favoriser l'ancrage territorial de l'entreprise

Public ciblé: Les entreprises industrielles ou artisanales

PARTENARIAT

Interne: Service communication, accueil de la ville et secrétariat du maire • Maison de l'emploi

Externe: Conseil régional Ile-de-France • Les entreprises • Chambres consulaires • Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères • Conseil Général 91 • Association des Études Foncières + association du fond des prés



Action en cours

Pilote politique: Adjoint aux finances à l'économie et à l'emploi
Pilote administratif: Chargée de mission économie

L'attractivité du territoire marcoussissien passe par le développement de l'activité industrielle et artisanale. La mairie souhaite alors accompagner les entreprises dans leur démarche.

L'accueil des entreprises émergentes et l'animation du tissu économique local sont les moyens d'y parvenir.

1^{er} volet: Accueil des entreprises sur la Commune.

- Prise de contact avec les nouveaux acteurs du commerce et de l'artisanat.
- Envoi d'un courrier d'accueil d'un guide des nouveaux arrivants et aux nouveaux entrepreneurs contenant des informations telles que les transports, l'accueil scolaire, le sport et les activités extrascolaires, programme culturel de la ville, gestion des déchets...
- Faire connaître aux Marcoussissiens les activités économiques de la ville.
- Traiter dans les meilleurs délais les dossiers des entreprises et leur offrir un service public réactif.
- Faciliter les démarches des entreprises.
- Mettre en lien le milieu entrepreneurial et le tissu associatif, les commerçants et artisans de l'A.C.L.A.M.

2^e Volet: Animation du tissu économique local.

Organiser des rencontres thématiques pour les acteurs économiques sur des sujets répondant à des problématiques communes (emploi, déchets, déplacements...).

3^e Volet: Implantation de nouvelles activités sur la Commune.

Offrir de nouvelles possibilités d'accueil pour les entreprises notamment en acquisition. En lien avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Veille sur la disponibilité des locaux ou terrain
- Phase 2** Veille sur les cessations d'activité
- Phase 3** Alimenter un espace dédié sur le site Internet avec les potentialités du territoire
- Phase 4** Démarchage et contact de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de personnes, chefs d'entreprise ou salariés de l'entreprise bénéficiant des services de la ville ou impliquées dans une association locale (école, crèche, école des arts...)
2. Nombre d'entreprises ayant réalisé une extension
3. Évolution du nombre de salariés dans l'entreprise
4. Taux de participation des entreprises aux rencontres thématiques et typologie des entreprises présentes
5. Thèmes abordés par les entreprises dans l'année
6. Taux de satisfaction des entreprises sur les délais de réponse et l'accueil de la ville
7. Nombre de nouvelles entreprises accueillies
8. Nombre de Marcoussissiens embauchés

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Permettre la mise à disposition des habitants des parcelles cultivables
- Favoriser les relations intergénérationnelles
- Requalifier des espaces en jachère

Public ciblé: Les habitants, Les promoteurs

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Service Agenda 21, Blog • Direction de la solidarité

Externe: Le Triangle vert • Jardiniers de France • La Maison Pour Tous • Les propriétaires des espaces



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint urbanisme et projet de territoire
Pilote administratif: Directrice du service urbanisme

Dans le cadre du développement de circuits courts (producteur/consommateur) et le maintien d'un maraîchage individuel, la Commune souhaite accompagner la mise à disposition de petites parcelles privées contre culture. Cela peut aussi se décliner dans le cadre des projets de logements collectifs, par le biais de jardins potagers collectifs en pieds d'immeubles gérés par les amicales de locataires.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identifier les parcelles cultivables et les potentiels jardins dans les projets de logement
- Phase 2** Évaluer le nombre de personnes souhaitant s'engager dans la pratique du maraîchage individuel
- Phase 3** Organiser des sessions de formations pour les jardiniers

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de m² mis à disposition par la Commune et par des propriétaires privés
2. Nombre de jardiniers
3. Nombre d'actions de formation

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
L'accès de tous au marché du travail	X
Le civisme au quotidien	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle
- Développer l'usage de matériaux et de process écologiques
- Exiger une démarche développement durable des entreprises

Public ciblé: Entreprise répondant aux MP de la ville, public présentant des difficultés d'insertion professionnelle

PARTENARIAT

Interne: Direction de la solidarité • Service technique • Service Agenda 21

Externe: Pôle emploi • Maison de l'emploi • Plan Local d'Insertion Économique • Association d'Économie Sociale et Solidaire • Entreprises soumissionnaires • Mission Locale • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Centre National de la Fonction Publique Territoriale



Action nouvelle

Pilote politique: Adjoint aux finances, économie et emploi

Pilote administratif: Responsable service juridique

L'introduction des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics doit être appréhendée comme une marque forte de la Commune à vouloir imposer des conditions respectueuses du développement durable aux candidats aux marchés publics, au même titre que celles soumises aux agents de la Commune.

Dans la lutte contre la précarité et le chômage, la commune de Marcoussis souhaite impliquer les entreprises répondant à ses marchés publics. Outre le recours aux matériaux écologiques, il est demandé aux entreprises d'intégrer les dimensions sociales du développement durable.

Il convient donc de signer une convention avec différents partenaires: MDS, PLIE, Maison de l'emploi... pour une effectivité et un meilleur suivi des clauses d'insertion.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Rencontre avec les partenaires
- Phase 2** Signature de la convention avec les partenaires sociaux
- Phase 3** Identification des marchés et rédaction des cahiers des charges
- Phase 4** Suivi de l'application des clauses dans les marchés

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de marchés conclus avec une ou plusieurs clauses
2. Nombre de personnes insérées dans le travail par le biais de l'application des clauses
3. Montant dans le marché conclus

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	X
La gestion des dépôts sauvages	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Réduire les coûts économiques et écologiques de la gestion des déchets verts
- Encourager les synergies entre partenaires
- Mutualiser les moyens dans la gestion des déchets verts de tonte et de branchage
- Développer l'usage et la valorisation locale des déchets verts

Public ciblé: Les producteurs de l'économie sociale et solidaire et des services communaux de déchets verts.

PARTENARIAT

Interne: Service technique • Service des sports

Externe: Le C.A.T • Le Triangle Vert • Les apprentis d'Auteuil • Les potagers de Marcoussis



Action nouvelle

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Les déchets verts sont des déchets dits fermentescibles, autrement dit valorisables à 100 %. C'est pourquoi la Commune cherche à créer un partenariat durable entre les producteurs de déchets verts, les acteurs capables de les valoriser et les utilisateurs du produit transformé.

Au-delà de ces objectifs, plusieurs avantages découlent de cette opération:

- réduction de l'empreinte écologique;
- gain de temps pour l'ensemble des partenaires;
- réduction des coûts de fonctionnement pour l'ensemble des partenaires;
- augmentation des échanges entre partenaires;
- équiper tous les sites municipaux permettant la transmission du réseau WIFI.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Déterminer les gisements potentiels (suivants les structures énoncées ci-dessous)
- Phase 2** Savoir de ce qu'il advient de leur déchet. (enlèvement par un prestataire, valorisation ou pas du déchet sur place etc.)
- Phase 3** Mutualiser le service de collecte et/ou de valorisation
- Phase 4** Rédiger une convention qui liera les parties prenantes et fixera les modalités d'engagement et de mise en œuvre

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Tonnage de déchets collectés
2. Tonnage de déchets valorisés
3. Réalisation du bilan chiffré
4. Tonnage de CO₂
5. Temps de travail économisé par les services municipaux
6. Gain sur l'usure des camions
7. Coût de transport
8. Économie sur le coût de l'enlèvement

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La gestion durable des déchets ménagers	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Promouvoir le recours du compostage et accompagner les Marcoussisiens dans la gestion de leur bac à compost
- Expérimenter la filière du lombricompost avec des acteurs volontaires (déchets alimentaires de la restauration collective)
- Responsabiliser les habitants face à l'augmentation de leurs déchets
- Appréhender la gestion des déchets sous un aspect ludique, pratique et novateur

Public ciblé: Les habitants et les services municipaux

PARTENARIAT

Interne: Service communication • Assistants Municipaux Élémentaires • Personnel des restaurants scolaires

Externe: L'association du Triangle Vert • Le Centre d'Aide par le Travail • La vie en herbe • Sodexo • SIREDOM



Action à renforcer

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux affaires relatives à l'environnement
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

Renforcer la mise à disposition de bacs à compost pour accroître la quantité de matière organique valorisée. Pour cela, il s'agit de pérenniser et de développer la mise à disposition de bacs à compost et d'expérimenter une nouvelle technique: lombricompost.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Expérimenter le lombricompostage sur un lieu donné de restauration collective publique
- Phase 2** Si la phase 1 est concluante, étudier la faisabilité sur l'ensemble des restaurants de la ville
- Phase 3** Impliquer les partenaires pour assurer la pérennité de l'action
- Phase 4** Poursuivre le partenariat avec le SIREDOM sur l'opération des composteurs

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Kilos de matière valorisée
2. Nombre d'expériences similaires engagées sur le territoire communal
3. Nombre de Marcoussisiens ayant suivi la formation du Siredom sur l'utilisation du bac à compost
4. Nombre de Marcoussisiens s'étant dotés de bac à compost
5. Nombre de structures ayant poursuivi l'expérimentation des bacs lombricompost

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X



Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

Déjà fortement engagée dans une démarche de zéro pesticide, la Commune souhaite encourager l'ensemble des acteurs du territoire à utiliser des méthodes alternatives afin de limiter l'utilisation des pesticides.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Identification des méthodes de gestion par site
- Phase 2** Rétrocession des berges de la Sallemouille au Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) en vue d'une gestion globale pour l'amélioration de la qualité de l'eau
- Phase 3** Obtenir une labellisation de gestion écologique des E.V par « Plante & Cité »
- Phase 4** Action de sensibilisation en direction des utilisateurs et notamment de la population, valorisation du travail du service et des méthodes alternatives employées
- Phase 5** Créer une cellule de réflexion sur le programme « Zéro pesticide » avec les communes avoisinantes et les partenaires clés des pollutions souterraines. Préserver la qualité des sols et la qualité de l'eau à une échelle plus importante. Cette cellule a pour but de créer des outils d'aide à la décision sur l'usage des pesticides

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Communiquer pour développer les méthodes alternatives
- Fournir aux agents les arguments pour comprendre et faire comprendre la démarche des objectifs «Zéro pesticide»
- Sensibiliser les habitants, les acteurs du territoire concernés

Public ciblé: La population, les agents du service espace vert et sport, les habitants (jardiniers particuliers), les agriculteurs locaux, les entreprises

PARTENARIAT

Interne: Service Communication • Service des Sports

Externe: SIVOA pour la Sallemouille • Plante & Cité pour une mise en place du plan de gestion, communication et labellisation • Conseil Régional • Conseil Général • Triangle vert • Jardiniers de France • Agriculteurs • Data4, Apprentis d'Auteuil... autres professionnels à identifier sur le territoire

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre d'heures de formation
3. Relevé d'informations technique de l'amélioration de la biodiversité dans un carnet de bord lié au plan de gestion
4. Superficie des espaces gérés en « Zéro phyto »
5. Obtention de la convention établie
6. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique Gestion différenciée (recueil de terrain)
7. Quantité de produits utilisés sur le territoire donné
8. Nombre de partenaires impliqués

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Le civisme au quotidien	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Faire connaître la faune et la flore aquatiques et terrestres
- Sensibiliser la population à la biodiversité et encourager les sciences participatives (participation du grand public aux recherches scientifiques)

Public ciblé: Les habitants et plus particulièrement les enfants



Action à renforcer

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La prise de conscience des richesses de la Sallemouille par les citoyens contribue à la préservation de cette dernière. Dans cet objectif, la mairie souhaite organiser des actions de sensibilisation.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Construction et analyse d'indicateurs locaux de la biodiversité
- Phase 2** Consolider les liens partenariaux avec le Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval, le club de Protection de la Nature
- Phase 3** Concrétiser les actions de sensibilisation: création d'herbiers, reconnaissance floristique et faunistique, conférence, intervention sur le terrain

PARTENARIAT

Interne: Service espaces verts de la ville de Marcoussis • Médiathèque (conférence scientifique, exposition)

Externe: Association Les Grenouilles de la Sallemouille • Association Naturaliste • Natureparif • Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'actions réalisées
2. Évolution de la faune et la flore recensées dans l'inventaire

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mettre en cohérence les impératifs environnementaux et les usages par la population
- Préserver la ressource eau
- Favoriser la biodiversité
- Former des agents

Public ciblé: La population et les agents du service espaces verts.

PARTENARIAT

Interne: Services techniques pour le fauchage
• Service des sports • Médiathèque (conférence scientifique) • Service communication

Externe: Syndicat mixte de Vallée de l'Orge Aval • Triangle vert • Jardiniers de France



Action en cours

Pilote politique: Conseillère Municipale déléguée aux parcs, espaces verts, fleurissements
Pilote administratif: Responsable des espaces verts

La gestion différenciée est un outil mis à disposition du jardinier pour préserver l'environnement et la biodiversité et réintroduire la nature dans le village. Le zéro pesticide étant déjà au cœur des méthodes de travail du service espaces verts de Marcoussis, il est maintenant primordial de perfectionner ces méthodes alternatives par l'élaboration d'un classement des espaces selon leur besoin d'entretien.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Élaboration d'un plan de gestion différenciée par site
- Phase 2** Formation des agents au plan de gestion différenciée
- Phase 3** Communication auprès de la population pour expliquer la démarche

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre d'agents formés
2. Nombre de riverains s'interrogeant sur la pratique gestion différenciée (recueil de terrain)
3. Évolution de l'inventaire de la biodiversité

Périodicité

Suivant la saisonnalité

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Sensibiliser le grand public au rôle indispensable du pollinisateur et plus particulièrement de l'abeille dans les écosystèmes
- Développer la biodiversité (faune et flore)

Public ciblé: Les habitants, les agriculteurs



Action nouvelle

Pilote politique: Maire de la ville de Marcoussis
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'installation de ruches sur le territoire de Marcoussis vise à développer la population des abeilles qui, en tant qu'insecte pollinisateur, est un maillon important dans la biodiversité végétale et en particulier pour les productions agricoles. Cette action permettra de valoriser le travail des apiculteurs et constituera également un outil pédagogique pour tout public.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Définir les accompagnateurs
- Phase 2** Déterminer le lieu d'implantation des ruches qui répondent parfaitement aux besoins des abeilles
- Phase 3** Implanter les ruches
- Phase 4** Établir un planning des événements ouverts au public (notamment scolaire)

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Région Île-de-France • Apiculteur(trice) amateur(trice) • Union Nationale des Apiculteurs de France • Syndicat des apiculteurs du Val d'Essonne • Education Nationale • Maison pour tous

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Quantité de miel récolté
2. Nombre de personnes sensibilisées (scolaire et tout public)
3. Nombre de ruches installées
4. Nombre d'animations (scolaires et tout public)

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisais	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la biodiversité
- Améliorer l'attractivité du territoire en renouant avec les traditions
- Développer un outil pédagogique et de convivialité

Public ciblé: Les habitants et les enfants

PARTENARIAT

Interne: Service urbanisme

Externe: Association d'œnologie de Marcoussis • Experts en viticulture et en œnologie • Education nationale • Association Historique de Marcoussis • Maison Pour Tous • Association pour le Matériel Agricole Ancien



Action nouvelle

Pilote politique: Adjointe au développement durable
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

La ville souhaite renouer avec ses racines séculaires et viticoles en introduisant des ceps dans la côte de l'escargot, dans le cadre d'une culture sans l'usage de produit chimique. Le travail de la terre est un support pour l'éducation à l'environnement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Déterminer un porteur du projet à long terme
- Phase 2** Dresser une étude de faisabilité :
- étudier le lieu d'implantation : réhabilitation du site
 - établir une étude de sol
 - planter et exploiter le vignoble

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de ceps plantés
2. Nombre de bénévoles impliqués
3. Nombre de sessions d'animation (tout public et scolaire)

Périodicité

- Lors de la première phase de réhabilitation du site (1 an après l'émergence du projet)
- Lors de la plantation des ceps (2 ans après l'émergence du projet)
- Lors de la première coupe
- Lors de la première récolte (6 ans après l'émergence du projet)

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	
Cohésion sociale et solidarité	
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	
Transport, énergie & habitat	
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Mieux connaître le circuit de l'eau
- Promouvoir les installations hydro-économiques
- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage

Public ciblé: Les habitants, les enfants, les usagers des bâtiments publics, les services communaux

PARTENARIAT

Interne: Service informatique • Service technique • Service juridique • Service développement éco • Blog Agenda 21

Externe: Opérateurs de téléphonie • État • Département • Région • Association d'usager • mécénat • La Maison pour tous • Direction de la solidarité • Éducation nationale • Entreprise d'insertion



Action à renforcer

Pilote politique: Adjoint Travaux, voirie assainissement et accessibilité aux personnes handicapées
Pilote administratif: Chargé de mission Agenda 21

L'eau est une ressource essentielle. La Commune souhaite apporter des conseils techniques pour limiter les consommations en eau. Limiter le gaspillage d'eau passe également par la sensibilisation des enfants.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Intervention dans les écoles
- Phase 2** Intervention sur les bâtiments communaux
- Phase 3** Information sur les moyens d'économiser l'eau

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Nombre de participants
2. Nombre d'échanges
3. Nombre de types d'échanges

Périodicité d'évaluation

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	
Préservation de la biodiversité	
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	
Ressources	

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussisiens	X

CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Améliorer la réactivité d'intervention sur l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population
- Gérer le plus efficacement possible les crises naturelles et/ou technologiques

Public ciblé: Les habitants et les services communaux

PARTENARIAT

Interne: Services administratifs • Services techniques
Externe: Service Départemental d'Incendie et de Secours • Préfecture de l'Essonne



Action en cours

Pilote politique: Conseiller Municipal délégué à la santé
Pilote administratif: Directrice Générale des Services

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Effectuer un état des lieux des risques et des moyens existants
- Phase 2** Rédiger un plan d'action, notamment à travers la rédaction de fiches « réflexe »

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

Mise en place du plan communal de sauvegarde

Périodicité

Annuelle

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	X
Préservation de la biodiversité	X
Épanouissement de tous les êtres humains	X
Cohésion sociale et solidarité	X
Modes de production et de consommation responsables	X

THÈMES

Citoyenneté & solidarité	X
Transport, énergie & habitat	X
Consommation & déchets	X
Ressources	X

ENJEUX LOCAUX PRIORITAIRES

Gestion de l'espace et de ses usages : la problématique de l'étalement urbain	X
Efficacité énergétique du bâti sur le territoire	X
Déplacements et l'accessibilité du territoire en transports en commun	X
La pérennisation et le développement des déplacements	X
Le maillage et l'entretien des chemins ruraux et des voies de circulation douce	X
Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité	X
La gestion des milieux naturels et semi-naturels	X
La lutte contre le logement précaire et insalubre	X
Un partage des voies de circulation	X
La gestion des dépôts sauvages	X
L'accès de tous au marché du travail	X
L'intégration des acteurs économiques sur le territoire	X
Le civisme au quotidien	X
Cadre de vie et bien-être de chacun, la question du lien santé - environnement	X
L'accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances	X
La vitalité des commerces et services de proximité	X
Le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et son développement	X
Exemplarité, éco responsabilité et conduite du changement en interne	X
Les changements de modes de vie et de consommation des Marcoussissiens	X
La gestion durable des déchets ménagers	X



Action en cours

Pilote politique: Maire de Marcoussis
Pilote administratif: Chargée de communication

Afin de suivre les différentes actions du programme Agenda 21, la LDDM (lettre du développement durable de Marcoussis) sera mise à jour sur le blog A21. Des articles dans le journal municipal et dans la Gadanine seront publiés régulièrement.

Les étapes de mise en œuvre:

- Phase 1** Réaliser un plan de communication pour chaque action et pour le programme dans sa globalité
- Phase 2** Créer une base de données pour améliorer la diffusion de l'action auprès de tous les interlocuteurs et partenaires associés et intéressés par ce programme
- Phase 3** Définir le contenu de la lettre. Recueillir les informations en interne afin de valoriser leur travail dans une rubrique prévue à cet effet
- Phase 4** Diffuser la lettre dans les endroits de lecture ciblés
- Phase 5** Communiquer sur les avancées de la mise en œuvre de l'A21 en alimentant le blog Agenda 21 et dans la rubrique Agenda 21 du journal municipal



CADRE DE L'ACTION OBJECTIFS VISÉS

- Informer sur la mise en œuvre et l'évaluation des actions de l'Agenda 21
- Décliner le concept de développement durable dans la pratique quotidienne
- Améliorer la transversalité et la transmission d'information

Public ciblé: Tous les acteurs concernés par le plan d'action de l'Agenda 21

PARTENARIAT

Interne: Tous les services porteurs d'actions
Externe: Tous les partenaires concernés

ÉVALUATION

Critères d'évaluation

1. Taux de satisfaction des Marcoussissiens
2. Nombre de « clics » sur la page du site concernée
3. Nombre d'articles de presse relatant l'Agenda 21 de Marcoussis ou une action particulière
4. Nombre de personnes suggérant un article sur la pratique du développement durable
5. Nombre de LDDM distribuées
6. Nombre de lecteurs de la « newsletter »

Périodicité d'évaluation

Annuelle

Le développement durable,
c'est ici et maintenant.

